

Le **Conseil départemental** de la **Corrèze**  
vous propose de

Relever le  
**Défi ÉNERGIE**  
**CORRÈZE**



**Simple et ludique de faire des économies**  
**Adoptez des gestes éco-responsables**  
**et devenez des héros du quotidien.**

**Inscrivez-vous** sur  
[www.correze.fr/defienergie](http://www.correze.fr/defienergie)

**CORREZE**  
Habitat



**CORREZE**  
**LE DÉPARTEMENT**  
*Ayons la Corrèze en cathédral*

## Le défi énergie Corrèze c'est quoi ?

Un challenge de 5 mois de novembre 2020 à février 2021 durant lequel vous relevez des défis qui permettent d'économiser de l'énergie et d'adopter durablement les bons gestes pour réduire vos factures et protéger l'environnement.

## Quels sont les résultats si je participe au défi énergie Corrèze ?

Vous économisez 8 à 10 % minimum d'énergie dans votre logement. Vous baissez le montant de vos factures\* en agissant concrètement pour le climat et l'environnement.

## Comment ça marche ?

Inscrivez-vous en ligne sur  
[www.correze.fr/defienergie](http://www.correze.fr/defienergie)  
avant le 18 octobre 2020

Si vous êtes parmi les **240 premiers participants, vous bénéficiez gratuitement** du boîtier à connecter sur le compteur et de l'abonnement à l'application durant toute la durée du défi.

Appliquez les conseils et relevez des challenges faciles et ludiques.

## Quelles sont les conditions pour participer ?

- Habiter le département de la Corrèze.
- Être propriétaire ou locataire d'un habitat (individuel ou collectif) équipé, de préférence, en chauffage électrique.
- Être équipé d'un compteur Linky\*\*.

*\*Jusqu'à 200€ selon vos modes de consommation et vos habitudes*

*\*\*Si vous n'êtes pas équipé d'un compteur Linky, une installation anticipée et rapide peut être demandée.*



Jouez et relevez le défi en famille avec vos enfants

